

La CGT fait basculer l'accord sur les parcours et rémunérations des fonctionnaires

29 sept. 2015, PAR Henry Sylvain

PELE GWENDAL/SIPA

Le premier syndicat de la fonction publique devait officialiser sa position, mardi en début de soirée, sur le projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations. Le scénario du "non" tenait très fortement la corde, scellant un rejet définitif du texte.

"On veut croire à une bonne surprise, mais ça paraît plié." Les syndicalistes favorables au projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) des fonctionnaires se disaient résignés, mardi 29 septembre après-midi, dans l'attente du choix de la CGT, qui devait être connu en début de soirée. La CGT était le dernier syndicat de la fonction publique à se prononcer sur ce protocole d'accord négocié depuis dix-huit mois entre le ministère de la Fonction publique et les organisations.

Un texte qui, pour être validé, devait recueillir l'aval de syndicats représentant plus de 50 % des fonctionnaires lors des dernières élections professionnelles, fin 2014. Sans la CGT, les tenants du "oui" – la FSU, la CFDT, la CFTC, la FAFP et l'Unsa – représentaient 46,7 % des personnels du secteur public. Jusqu'au bout, le ministère de la Fonction publique a négocié avec les syndicats pour faire passer le texte. *"Nous n'avons jamais cessé de les rencontrer"*, glissait la ministre Marylise Lebranchu récemment.

36 réunions

Voilà encore quelques jours, cette dernière s'est adressée directement aux agents des trois versants de la fonction publique. Sur le site du ministère, elle expliquait : *"Pendant près de deux ans, une négociation importante sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, qui concerne l'ensemble des fonctionnaires, s'est déroulée avec les organisations syndicales qui vous représentent. Cette négociation, dont l'ambition est inédite depuis trente ans, a donné lieu à un projet d'accord soumis à la consultation des organisations syndicales."*

Et d'insister : *"Au fil des 36 réunions thématiques menées avec vos représentants syndicaux et les employeurs publics, se sont dessinées de nombreuses propositions qui vous concernent, notamment en termes de rémunération. En effet, j'ai proposé, au nom du gouvernement des revalorisations significatives qui s'étaleront de 2017 à 2020."* Le gouvernement n'excluait pas, en cas de rejet, une revalorisation *a minima* du point d'indice l'année prochaine, qui, a laissé entendre Marylise Lebranchu, serait une option moins avantageuse pour les fonctionnaires. Un dégel en outre lié à un hypothétique rebond de croissance...